

États-Unis – Saumon OGM : la Californie réaffirme son opposition

Par

Publié le 10/10/2014



Nombreux ont été les projets de loi déposés, dans les différents états des Etats-Unis, sur le saumon transgénique, pour l'interdire ou pour rendre son étiquetage obligatoire. Certains ont été adoptés, d'autres sont toujours en cours d'instruction. Une chose est sûre : le saumon génétiquement modifié (GM) pour grossir plus vite, mis au point par l'entreprise AquaBounty, ne fait pas l'unanimité et les parlementaires se sentent concernés par ces espèces potentiellement envahissantes. Ainsi, fin septembre, la Californie a adopté un nouveau texte.

Le 19 septembre 2014, le gouverneur de Californie, Jerry Brown, a signé une loi (AB504) qui étend l’interdiction de la production commerciale des salmonidés transgéniques (dont le saumon d’AquAdvantage) à l’ensemble des eaux de l’état. Dans la loi adoptée en 2003 et valable jusqu’au 1er avril 2015, seul l’océan Pacifique était concerné par cette interdiction. L’adoption de cette nouvelle loi repousse le délai au 1er avril 2020.

L’interdiction concerne tant les éclosseries que les élevages ou le stockage du saumon GM. Le but de cette loi est de protéger les saumons et truites natifs de Californie, lesquels seraient menacés, estime le député Wes Chesbro, à l’origine de ce projet de loi, par le « *frankenfish* », via « *l’accouplement mais aussi la compétition pour la nourriture et l’introduction de parasites et de maladies* ».

Cependant, les opposants à ce saumon, à l’instar du Center for Food Safety (CFS), déplorent que la loi californienne exclue la recherche. Les saumons, destinés au commerce ou à la recherche, peuvent s’échapper, souligne le CFS, qui cite un rapport du Fish and Wildlife Service : « *l’histoire nous apprend que les poissons détenus dans des équipements d’aquaculture, que ce soit sur terre ou sur eau, s’échappent* ». Et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, liés aux changements climatiques, risque de compliquer encore les mesures de confinement.

Cependant la loi ne laisse pas la recherche libre de faire ce qu’elle veut. L’activité sera encadrée. Ainsi tout projet de recherche mené sur des salmonidés transgéniques devra recevoir une autorisation spéciale de la part des autorités de l’état californien. Et surtout, le texte de loi précise clairement que la « *recherche ou l’expérimentation en vue d’une production commerciale* » sont, elles, interdites. A noter qu’à l’instar de la plupart des essais en champs de plantes génétiquement modifiées (PGM), de nombreux projets sont présentés comme de la recherche alors qu’il ne s’agit que d’une phase nécessaire à l’obtention d’une autorisation commerciale.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/etats-unis-saumon-ogm-la-californie-reaffirme-son-opposition/>